

à quelques épargnes que l'on a faites, pour être répandus parmi la noblesse ; mais je me suis réservé de n'en faire le paiement qu'autant que l'événement nous seroit favorable ; dans le cas contraire il n'aura pas lieu.

« La multitude dans ce pays est extrêmement nécessaire, et la noblesse encore plus que les autres ordres. Ce n'est qu'en soudoyant et défrayant la plus grande partie qu'on parvient à la fixer ; si la paye lui manque d'un côté, elle va la chercher de l'autre. Le nombre de ceux qui tiennent par principes ou par sentiment à un parti, est bien petit en comparaison de ceux qui sont guidés par le besoin ou la cupidité.

» J'ai tâché de m'éclairer sur les dépenses extraordinaires et réglées que pourroit entretenir la diète présente. J'ai consulté ceux de nos amis qui ont eu et qui ont encore le maniement des deniers. Ils établissent en premier lieu, qu'attendu que beaucoup de gentilshommes pressés par le besoin de leurs affaires domestiques, qui exigent leur présence dans leurs terres, quitteront la diète dans le courant du mois prochain, il conviendrait de s'assurer d'une cinquantaine de pleins pouvoirs de ceux des *Bonnets* qui seront dans le cas de s'absenter, et ils évaluent cet article à 300,000 dahlers. Je ne puis disconvenir que cette acquisition ne fût d'un avantage notable. Elle maintiendrait la supériorité de nos amis dans la maison des nobles, et nous prémuniroit contre l'influence des pertes du même genre qu'il faut s'attendre à y faire. En second lieu, quelque espoir que l'on ait que les *Bonnets* maintiendront l'arrangement de conciliation dont leurs députés sont convenus respectivement avec ceux des *Chapeaux* en présence du roi, cependant, comme on n'a aucune sureté de leur bonne foi, et que le souvenir de ce qui se passa en 1765, où ils tromperent si indignement la Cour et les *Chapeaux*, n'est pas encore effacé, on demanderoit une somme de 600,000 dahlers pour faire face à une